

RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1985 B 00849

Numéro SIREN : 331 057 406

Nom ou dénomination : AUDITEURS ET CONSEILS ASSOCIES

Ce dépôt a été enregistré le 11/04/2018 sous le numéro de dépôt 36051



1806027901

DATE DEPOT : 2018-04-11

NUMERO DE DEPOT : 2018R036051

N° GESTION : 1985B00849

N° SIREN : 331057406

DENOMINATION : AUDITEURS ET CONSEILS ASSOCIES

ADRESSE : 31 rue Henri Rochefort 75017 Paris

DATE D'ACTE : 2018/03/30

TYPE D'ACTE : PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

NATURE D'ACTE : DECISION DE REDUCTION

PF des 30/03/18. ES

Greffe du tribunal
de commerce de Paris
Acte déposé le :
11 AVR. 2018
Sous le N° : 36051

AUDITEURS & CONSEILS ASSOCIES
Société par Actions Simplifiée au capital de 692.200 €
Siège Social : 31, rue Henri Rochefort – 75017 PARIS
RCS PARIS 331 057 406

1985B00849

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE
EXTRAORDINAIRE EN DATE DU 30 MARS 2018**

PREMIERE RESOLUTION

Réduction de Capital Social sous conditions suspensives

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport du Comité de Direction et entendue la lecture du rapport du Commissaire aux Comptes, décide de réduire le capital social de CINQUANTE DEUX MILLE DEUX CENTS EUROS (52.200 €), pour le ramener de SIX CENT QUATRE-VINGT-DOUZE MILLE DEUX CENTS EUROS (692.200 €) à SIX CENT QUARANTE MILLE EUROS (640.000 €), par voie de rachat de DEUX CENT SOIXANTE ET UNE (261) actions de catégorie C appartenant à M. Hervé KRISSI, d'une valeur nominale de 200 € chacune, en vue de leur annulation immédiate, sur la base d'un prix de rachat d'un montant global de 938.339 €.

Le prix d'achat des actions serait versé en nature par attribution des titres de la société HEK PARTNERS, société à responsabilité limitée au capital de 100.000 € ayant son siège social à Paris (75017) – 31 rue Henri Rochefort immatriculé au Registres du Commerce et des Sociétés de PARIS sous le numéro 800 635 476, après réalisation de l'Apport Partiel d'Actif.

L'excédent du prix global de rachat sur la valeur nominale des actions rachetées sera imputé sur un compte de réserves distribuables.

Par le seul fait de leur rachat, les titres qui en feront l'objet ainsi que les droits qui y sont attachés, et notamment le droit aux bénéfices, seraient annulés.

La présente réduction de capital non motivée par des pertes est décidée sous conditions suspensives (i) de l'absence d'opposition faite dans les délais légaux par les créanciers sociaux antérieurs à la date du dépôt du procès-verbal au greffe, ou du rejet sans condition de la ou des oppositions par le tribunal de commerce de Paris, et (ii) de la réalisation de l'Apport Partiel d'Actif.

L'Assemblée Générale se réunira à l'issue du délai d'opposition afin de constater la levée des conditions suspensives et modifier les statuts.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

Suppression de la catégorie d'actions de préférences sous condition suspensive de la réalisation Intégrale de la réduction de capital.

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport du Comité de Direction et entendue la lecture du rapport du Commissaires aux Comptes, décide de supprimer la catégorie d'actions de préférence dites « actions C » sous condition suspensive de la réalisation intégrale de la réduction de capital, objet de la première résolution.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME DECISION

Pouvoirs pour les formalités

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

**Certifié conforme à l'original
Olivier Lelong
Directeur Général**

